

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI**  
**DELIBERATION N° 2024-05-02-01**

**Date de convocation : 30 janvier 2024**  
**Date d'affichage : 7 février 2024**

**RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 - COMMUNE**

Nombre d'élus : 27  
Présents : 23  
Représentés : 3  
Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 février, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents : 23**

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Patrick KOEBERLE, Marc TIMSIT, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Dominique JAILLON, Marie-Hélène HUCHET, Roch DOSSOU, Salvador-Jean LUDENA, Jean-Michel RAGUENES, Jérôme DUVERNOY, Frédéric RAVEAU, Audrey de FORNEL, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Pauline LACLEF, Sylvie HAUFF, Magali PRADEL, Catherine DOTTARELLI, Michel BOISRAME, André BLUZE

**Absents ayant donné pouvoir : 3**

Delphine FOURCADE a donné pouvoir à Géraldine LARDENNOIS

Cyrille FREMINET a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Loïc FLICHY a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

**Absent : 1**

Jean-François VAQUIERI

**Secrétaires de séance :**

Marie-France AGNOFE et Dominique SERVAIS

**Quorum : 14**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2312-1 ;

VU l'avis de la Commission des Finances réunie le 29 janvier 2024 ;

CONSIDERANT le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, relatifs à la ville pour l'année 2024 et le débat qui en a suivi ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre : Magali PRADEL, 3 abstentions : André BLUZE, Michel BOISRAME, Catherine DOTTARELLI)

**ADOpte** le Rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette du budget ville pour l'exercice 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
A Noisy-le-Roi, le 5 février 2024

Le Maire  
Marc TOURELLE

Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,  
Certifie le caractère exécutoire de la présente

